JUIN : DES AVOIRS SONT DISPONIBLES SUR NATIXIS PENSEZ À LES REPLACER !

L'Atomic' Illustré

Le journal des actualités CGT

Numéro 23



SERVICES ACTIFS(SA) UN TAUX À VÉRIFIER À RÉCEPTION DE VOTRE NOTIFICATION.

Votre emploi, votre astreinte ouvrent des droits à l'attribution d'un taux de services actifs. Les gestionnaires du contrat de travail sont responsables du bon renseignement du taux de SA dans l'outil en vue de l'établissement de votre parcours professionnel auprès de la CNIEG.

Une notification individuelle vous est envoyée (Digiposte) et un exemplaire est classé dans votre dossier administratif.

La vérification de l'attribution et les réclamations sont à l'initiative du bénéficiaire. (sous 3 mois Max)

La CGT a accompagné cette semaine une action collective de mise à jour des taux de services actifs sur une catégorie d'emploi spécifique.

Nous vous invitons à **vérifier sur le site CNIEG** le suivi de votre carrière.

(note DRH-A 24-28)

Que se passe-t-il à l'Est du site ?

Les changements d'horaires d'ouverture du poste Est poussent agents et prestataires à modifier leurs habitudes :

Stationnement au Centre pour les uns, marche du Centre à l'Est pour se changer pour les autres, transferts de véhicules Est vers Centre …

La CGT reste vigilante aux perturbations subies aux solutions trouvées sur les dégradations de conditions de travail qu'on espère temporaires.

S'ajoute à cela les réaffectations de machine à café, les foodtrucks et points de restaurations fermés, les distributeurs de sandwichs non garnis …

La CGT a interpellé la direction pour le rétablissement de ces quelques services contribuant à la qualité de vie et d'accueil des **« Travailleurs de l'EST »**

Les économies ne peuvent se faire sur les conditions de travail !

Négociation de l'avenant sur l'intéressement EDF 2027

La CGT dénonce le refus de la direction de rendre l'intéressement plus équitable. La CGT revendique un montant égal pour toutes et tous, reconnaissant la contribution de chaque agent, ainsi qu'une meilleure répartition et un plafond relevé. Malgré ces propositions, la direction reste fermée aux évolutions.

Aide aux Frais d'Études (AFE) EDF / IEG ; Ce qu'il faut savoir en 2026

L'Atomic' Illustré
Le journal des actualités CGT

LE PREMIER TOUR DE PARCOURSUP EST FAIT, C'EST LA PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES POUR VOTRE ENFANT ?

Pour accompagner les agents et retraités des Industries Électriques et Gazières dans le financement des études de leurs enfants, le dispositif d'**Aide aux Frais d'Études (AFE)** constitue un soutien simple, accessible et particulièrement avantageux.

En 2026, cette aide a été revalorisée et s'élève à **113,63 € par mois** et par enfant, soit environ 1 360 € par an. Pour les étudiants bénéficiant d'une bourse, une **aide complémentaire forfaitaire de 1 262 €** vient renforcer ce soutien, permettant d'atteindre plus de **2 600 € la première année.**

Accessible **sans condition de ressources**, l'AFE concerne les salariés, retraités et ayants droit relevant du statut des IEG. Elle s'adresse aux enfants à charge poursuivant des études, qu'il s'agisse d'un cursus universitaire, d'une formation technique (BTS, DUT) ou encore d'une école reconnue.

L'aide peut être versée pendant une durée maximale de **5 ans**, dans la limite généralement de 25 ans pour l'enfant, sous réserve de renouveler la demande chaque année et de fournir les justificatifs nécessaires (certificat de scolarité, attestation de bourse le cas échéant).

L'un des principaux atouts de l'AFE réside dans sa **compatibilité avec les autres dispositifs d'aide :** elle peut être cumulée avec les bourses étudiantes, les aides au logement (APL) ou encore d'autres aides sociales, ce qui en fait un véritable levier pour alléger le coût global des études.

En résumé, l'AFE constitue en 2026 une aide fiable et structurante pour les familles du secteur EDF/IEG, offrant un **complément financier non négligeable et sans condition de revenus**,

à mobiliser dès le début de chaque année scolaire afin d'en tirer pleinement parti.

Si vous bénéficiez ou souhaitez bénéficier de l'Aide Frais d'Etudes

Vous devez demander l'AFE et déposer le certificat de scolarité via un formulaire sur **Mes demandes RH**
Attention, le droit est versé selon le début et la fin du cursus scolaire déclaré de l'enfant. Ainsi, si votre enfant continue sa scolarité, vous devez fournir un justificatif à chaque changement de situation de votre enfant ou à minima tous les ans. A défaut, le versement sera suspendu
Parallèlement, si vous souhaitez faire une demande d'aide en faveur des étudiants boursiers, vous devez également faire une demande via un autre formulaire sur **Mes demandes RH.**

Aide CVEC 2026
Étudiants ayants droit EDF

EDF, via les activités sociales (CCAS/CMCAS), propose une aide financière pour la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC).

Bénéficiaires
- Étudiants ayants droit EDF
- Moins de 26 ans
- Non exonérés de la CVEC

Montant
- De 73,50 € à 105 € selon le coefficient social
- Peut couvrir jusqu'à 100 % de la CVEC

Conditions
- Justificatif de paiement CVEC
- Certificat de scolarité
- Dossier complet à déposer en ligne

Modalités
- Aide versée en une fois
- 1 demande par année universitaire

Demande à effectuer via votre CMCAS / espace activités sociales

Agenda de la semaine

- **10 Juin: CSE Extraordinaire; 11 Juin: CSE**
- **Jusqu'au 15 Juin : Consultation des adhérents CGT sur le projet "simplification" de la grille des salaires.**
- **18 Juin : Pot Adhérents et militants CGT, (sympathisants n'hésitez pas à nous interpeller à ce sujet)**



MOBILISÉS AVEC VOUS
Le service public est une énergie d'avenir

www.fnme-cgt.fr